



## Information Coronavirus-Covid19



# PROTOCOLE SANITAIRE

**Les parents ou représentants légaux sont invités à prendre la température de leurs enfants avant le départ à l'entraînement.**

**Les parents ou représentants légaux de chaque enfant sont dans l'obligation de déclarer sans délai à l'éducateur sportif en charge de l'encadrement du groupe des mineurs, la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer, en précisant si c'est le mineur qui est lui-même positif.**

**Les parents ou accompagnateurs ne sont pas admis dans les lieux où se déroulent les entraînements des mineurs (dans l'enceinte du stade).**

**Les parents devront prévoir une gourde individuelle pour chaque enfant.**

Avant chaque séance, le coach de chaque catégorie doit tenir un registre nominatif des personnes accueillies avec les heures de présence, et le remettre au secrétaire du club pour une mise à jour.

### PORT DU MASQUE :

Il est OBLIGATOIRE pour toute personne, âgée de plus de 6 ans, licencié(e), parent, dirigeant(e), éducateur (trice), entraîneur dans les conditions suivantes :

- Il est OBLIGATOIRE dans l'enceinte du stade y compris le terrain FOING et la tribune.
- Il est OBLIGATOIRE lors des déplacements à l'intérieur des bâtiments. (éducateurs et entraîneurs car accès interdit pour les joueurs.)

### VESTIAIRES :

Les vestiaires collectifs demeurent fermés pour l'instant :

- **Les jeunes doivent arriver au club déjà vêtus, et chaudement pour pouvoir se couvrir à l'issue de chaque séance.**
- Lavage des mains avant l'entrée dans les locaux.
- Les locaux doivent être nettoyés, désinfectés et aérés après chaque utilisation, la municipalité n'assurant cette procédure qu'au matin de chaque journée ouvrée.

### ENTRAINEMENTS :

- 1 adulte pour un groupe de 6 enfants par séance d'entraînement.
- Chaque coach doit amener, désinfecter et ranger tout le matériel utilisé durant l'entraînement.
- Chaque joueur doit conserver son ballon pendant toute la durée de l'entraînement.